



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES ET DE L'EMPLOI

## **APPEL A PROJETS : RESEAUX D'INVESTISSEURS DE PROXIMITE « BUSINESS ANGELS »**

# DOSSIER DE CANDIDATURE

Vous trouverez dans ce dossier tout ce dont vous avez besoin pour établir votre demande de subvention :

- Des informations pratiques présentant les documents à remplir et le circuit suivi par votre dossier (page 2)
- La liste des pièces à joindre au document rempli (page 3)

Ce dossier peut-être téléchargé à partir du site internet :  
[www.pme.gouv.fr/croissance](http://www.pme.gouv.fr/croissance)

Pour toute question concernant ce dossier, contactez :  
**Laurent Micheaud**  
DCASPL  
Chargé de mission au Bureau C2 « Financement et  
développement des entreprises »  
Tel : 01.43.19.36.17  
[laurent.micheaud@dcaspl.pme.gouv.fr](mailto:laurent.micheaud@dcaspl.pme.gouv.fr)

## INFORMATIONS PRATIQUES

### **Qu'est-ce que le dossier de candidature de l'Appel à projets ?**

Le dossier de candidature de l'Appel à projets est un formulaire destiné à toutes les associations « réseaux d'investisseurs de proximité / Business Angels » souhaitant obtenir de la part du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi une aide financière pour structurer et développer leur activité (voir document « Présentation de l'Appel à projets »)

### **Comment se présente le dossier à remplir ?**

Outre la pièce à joindre indiquée en page suivante, il est composé de 3 fiches :

Fiche n°1 : Identification de votre association

Fiche n°2 : Renseignements d'ordre administratif et juridique

Fiche n°3 : Attestation sur l'honneur

### **Après le dépôt du dossier**

Les dossiers de candidature sont étudiés par le « Comité Consultatif de Sélection » constitué sous l'égide du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi. Ce comité associe des organismes experts dans le financement de la création d'entreprise à fort potentiel.

Au vu notamment de l'avis de ce Comité, la décision de financement sera prise par le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi.

## PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

Il est demandé aux associations candidates, en plus de remplir ce formulaire, de **réaliser un document en quatre parties** présentant l'association et son projet de développement. Les quatre parties de ce document sont :

### 1. Présentation de la situation actuelle

Cette partie présentera les informations suivantes :

#### a) Projets financés

- le type de projets financés, en qualifiant en particulier le potentiel de ces projets,
- la zone géographique et les éventuels secteurs économiques « cibles » d'investissement,
- le nombre de dossiers reçus par le réseau formé par l'association,
- le nombre de dossiers instruits et présentés aux investisseurs par l'association,
- le nombre d'entreprises aidées,
- les montants investis,
- la manière dont l'association est « visible » et accessible (ouvert à des conditions de coût non dissuasives) aux porteurs de projets à potentiel.

#### b) Investisseurs

- le nombre de membres du réseau formé par l'association,
- le nombre des membres ayant effectivement investi,
- la manière dont le réseau accroîtra le nombre d'investisseurs individuels actifs (par sensibilisation des publics cible, offre d'actions de formation et travail en commun).

#### c) Intégration locale et synergies

- la manière dont le réseau coopèrera avec les autres opérateurs concernés (technopoles, centres de recherche, écoles, agences de développement, organismes d'accompagnement, pôles de compétitivité ...),
- la manière dont le réseau facilitera l'accès à d'autres sources de financement pour les entrepreneurs (et en particulier s'il a constitué une SCR),
- la manière dont le réseau contribuera à l'échange de bonnes pratiques avec les autres réseaux et opérateurs de la création d'entreprises.

#### d) Structure

La réponse indiquera la manière dont le réseau est organisé et les évolutions projetées. En particulier, la réponse indiquera si une animation professionnelle salariée existe ou sera mise en place, et décrira les modalités d'intervention de l'animateur.

*Pour les réseaux « anciens », seront annexés au dossier de candidature, les statuts de l'association, le rapport d'activité et les comptes annuels des trois derniers exercices, ainsi que le procès verbal de la dernière assemblée générale.*

*Pour les réseaux « naissants », c'est à dire en cours de constitution, cette partie devra présenter les étapes de la constitution du réseau jusqu'à ce jour. Les statuts de l'association et le procès verbal de l'assemblée générale constitutive seront annexés au dossier de candidature.*

## **2. Présentation des objectifs de l'association**

Cette partie reprendra essentiellement les points évoqués ci-dessus mais en fixant les objectifs sur les trois prochaines années.

## **3. Présentation de la stratégie pour atteindre ces objectifs**

Cette partie présentera l'ensemble des actions qui seront mises en place par les animateurs du réseau pour atteindre les objectifs fixés. Ces actions porteront sur :

- L'organisation de la structure (structuration et professionnalisation),
- La communication (actions de communication pour développer la notoriété de la structure et le nombre d'investisseurs),
- La formation des investisseurs et des porteurs de projet,
- La recherche de sponsors,
- Etc.

## **4. Budget prévisionnel sur trois ans**

Le budget devra indiquer les dépenses et les ressources de l'association sur une période de trois ans. En particulier, au sein des ressources, seront distinguées :

- les diverses contributions publiques et privées attendues (notamment issues du territoire ou de la communauté bénéficiaires de l'activité du Réseau)
- les apports des bénévoles
- les perspectives de développement des ressources propres au réseau

Vous trouverez en annexe de ce document un modèle de budget prévisionnel.

## IDENTIFICATION DE VOTRE ASSOCIATION

Nom de votre association :

Sigle de votre association :

Adresse de son siège social :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Télécopie :

Site web :

### **Identification du responsable de l'association et de la personne chargée du dossier**

Le représentant légal (le Président de l'association)

Nom :

Prénom :

Qualité :

Email :

Téléphone :

La personne chargée du dossier au sein de l'association (ou dans une organisation partenaire)

Nom :

Prénom :

Qualité :

Email :

Téléphone :

**RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE**

Déclaration en préfecture le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Date de publication au journal officiel :

Objet de votre association :

Numéro SIREN de l'association :

Numéro SIRET de l'association :

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ?

oui       non

*(dans l'affirmative, joindre en annexe le dernier rapport du commissaire aux comptes)*

Composition du bureau et du conseil d'administration :



**ANNEXE**

MODELE DE BUDGET

	Budget 2007	Budget 2008	Budget 2009	Budget 2010
<b>PRODUITS</b>				
<b>RECETTES</b>	<b>63 445</b>	<b>74 284</b>	<b>87 951</b>	<b>114 438</b>
COTISATIONS	8 000	11 000	14 200	18 000
FORMATIONS	5 445	6 534	6 376	6 938
PARTENAIRE ET BENEVOLES	50 000	56 750	67 375	89 500
<b>SUBVENTIONS</b>	<b>130 000</b>	<b>145 000</b>	<b>145 000</b>	<b>130 000</b>
Région	30 000	30 000	30 000	30 000
Ville	85 000	85 000	85 000	85 000
Ministère de l'Economie	15 000	30 000	30 000	15 000
<b>PRÊT DE SALLES FORMATION</b>	<b>2 000</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>195 445</b>	<b>221 784</b>	<b>235 451</b>	<b>246 938</b>
<b>CHARGES</b>				
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES</b>	<b>109 411</b>	<b>120 049</b>	<b>131 971</b>	<b>143 458</b>
<b>PRETS DE SALLES FORMATION</b>	<b>2 000</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>
<b>LOCATION BUREAU</b>	<b>10 764</b>	<b>10 764</b>	<b>10 764</b>	<b>10 764</b>
<b>SITE INTERNET</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>
Documentation	400	416	433	450
Frais organisation colloques/séminaires	13 000	15 600	15 600	15 600
Formation, Fournitures	6 100	6 255	6 918	7 089
<b>REMUNERATIONS INTERM, HONORAIRES</b>	<b>19 897</b>	<b>20 000</b>	<b>21 000</b>	<b>22 050</b>
<b>PUBLICITE, RELATIONS EXTERIEURES</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
<b>DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS</b>	<b>2 250</b>	<b>2 364</b>	<b>2 482</b>	<b>2 606</b>
<b>FRAIS POSTAUX, TELECOMMUNICATIONS</b>	<b>2 300</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>
<b>SERVICES BANCAIRES</b>	<b>200</b>	<b>200</b>	<b>200</b>	<b>200</b>
<b>COTISATIONS DIVERSES</b>	<b>1 000</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
<b>COMITE DE SELECTION</b>	<b>27 000</b>	<b>33 750</b>	<b>43 875</b>	<b>54 000</b>
<b>COACHING ENTREPRENEURS</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>83 534</b>	<b>99 236</b>	<b>100 980</b>	<b>100 980</b>
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>	<b>54 598</b>	<b>64 860</b>	<b>66 000</b>	<b>66 000</b>
<b>CHARGES SOCIALES (URSSAF, ASSEDIC)</b>	<b>28 937</b>	<b>34 376</b>	<b>34 980</b>	<b>34 980</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET CHARGES EXCEP.</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>195 445</b>	<b>221 784</b>	<b>235 451</b>	<b>246 938</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>